CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61397** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE 05/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2005

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER
Siret : 485 077 176 00025
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 3048609
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4848323204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4848323204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : C.E.L.M.

Sigle : CELM
1 RUE HURET LAGACHE
62360 CONDETTE

Téléphone : 03 21 92 86 60 **Fax :** 03 21 80 77 94
Portable : 06 62 68 15 96
Responsabilité légale :
MARLOT ALEXANDRE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@celm.fr

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 300 276 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée)	11	25/01/2024
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante)		25/01/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E61397** **VALABLE JUSQU'AU** **11/04/2027**

ÉDITÉ LE **05/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/11/2005
Forme juridique : SARL
Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOULOGNE SUR MER

Siret : **485 077 176 00025**
Code NACE : 4399A
Numéro caisse de congés payés : 3048609

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4848323204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4848323204

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : **C.E.L.M.**
Sigle : CELM
1 RUE HURET LAGACHE
62360 CONDETTE

Téléphone : 03 21 92 86 60 **Fax :** 03 21 80 77 94
Portable : 06 62 68 15 96

Site Internet :
E-mail : contact@celm.fr

Responsabilité légale :
MARLOT ALEXANDRE GÉRANT

Effectif moyen : 11 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3212	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité confirmée) Mention RGE	25/01/2024
3271	Tôle d'acier nervurée (tan) avec étanchéité en membrane en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	25/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.